

REGISTRE DU LOGEUR pour hébergements classés
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-LIGNON
PERIODE N° 2 : DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DECEMBRE 2025
 MOIS DE :

Etablissement : Classement :

Numéro d'enregistrement de l'établissement :

Référence client ou n° de chambre	Dates du Séjour		Durée du séjour	Nombre d'assujettis (= majeurs)	Nbre de nuitées (= durée du séjour x nbre d'assujettis)	Tarif de la TDS	Nbre d'exonérés (= mineurs)	Motif d'exonération à noter le cas échéant	Montant TDS à encaisser en €
	du ...	au ...							
TOTAUX									